

Cote du document: EB 2012/LOT/P.1/Rev.1
Date: 1^{er} avril 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Oeuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République du Paraguay pour le

Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur (*Paraguay Inclusivo*)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Silveri
Charge de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2409
courriel: p.silveri@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles and acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation d'approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	4
A. Zone d'intervention et groupe cible	4
B. Objectifs de développement du projet	5
C. Composantes/résultats	5
III. Exécution du projet	7
A. Approche	7
B. Cadre organisationnel	7
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	7
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	8
E. Supervision	8
IV. Coût, financement et avantages du projet	8
A. Coût du projet	8
B. Financement du projet	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments juridiques et autorité	10
VII. Recommandation	11
Annexe	
Accord de financement négocié	12
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

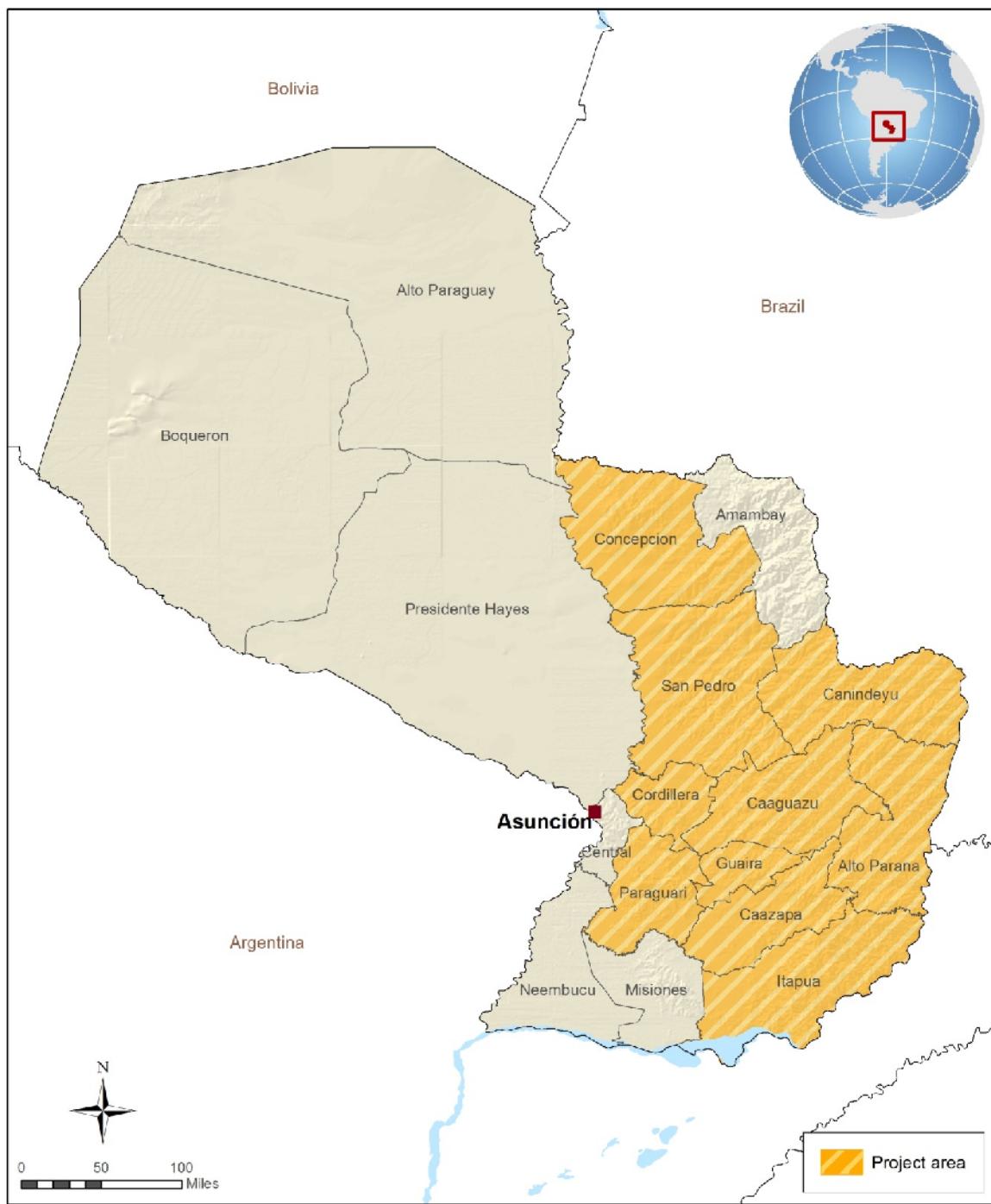
Sigles and acronymes

OSC	Organisation de la société civile
PPR	Projet <i>Paraguay Rural</i>
S&E	Suivi-évaluation
UEP	Unité d'exécution du projet

Carte de la zone du projet

Republic of Paraguay

Inclusion of Family Farming in Value Chains Project (*Paraguay Inclusivo*)



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

24-11-2011

République du Paraguay

Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur (*Paraguay Inclusivo*)

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Paraguay
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du projet:	25,8 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	6,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle
Cofinanceurs:	Entités du secteur privé et institutions financières
Montant du cofinancement:	Entités du secteur privé: 3,8 millions d'USD Institutions financières: 5,2 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Ordinaires
Contribution de l'emprunteur:	3,5 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	3,3 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative au financement qu'il est proposé d'accorder à la République du Paraguay pour le Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur (*Paraguay Inclusivo*), telle qu'elle figure au paragraphe 50.

Proposition de prêt à la République du Paraguay pour le Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur (*Paraguay Inclusivo*)

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. **Contexte économique.** Le Paraguay est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure où le revenu national brut per capita s'élevait à 2 710 USD en 2010 (données de la Banque mondiale) et qui compte 7 millions d'habitants. Environ 97% de la population est concentrée dans la région orientale, qui représente 40% de la superficie totale du pays, soit 406 000 km². À l'heure actuelle, le contexte économique et politique du Paraguay est encourageant, tant du fait de la relance économique que des changements significatifs survenus dans les modèles politiques, d'où l'accroissement des investissements publics, la création d'emplois et l'augmentation des dépenses publiques en faveur de programmes de lutte contre la pauvreté, comme les transferts monétaires assortis de conditions.
2. L'économie paraguayenne repose par tradition sur le secteur primaire; en 2010, il a progressé de 14,5%, essentiellement du fait de l'accroissement de la demande de produits tirés de l'agriculture et de l'élevage, mais également de la hausse du cours international des denrées de base. Les principaux moteurs de croissance du secteur ont été le soja, les céréales (blé et maïs) et l'élevage (boeuf essentiellement). Ce secteur est en outre caractérisé par la concentration croissante des terres au profit de quelques gros exploitants, même si 91% des terres sont encore entre les mains de petits agriculteurs possédant moins de 50 ha (83% avec moins de 20 ha). À ce jour, la croissance générale du secteur a procuré peu d'avantages aux petits agriculteurs, bien que leur contribution ait été significative.
3. **Pauvreté.** Le pays est caractérisé par des inégalités marquées; 18,8% de la population vit en situation d'extrême pauvreté (2009) et 35% sont en deçà du seuil de pauvreté. Alors que la pauvreté urbaine a diminué au cours des dernières années, elle reste un phénomène répandu en milieu rural. En 2010, 1,3 million de personnes, soit 50% de la population rurale, vivaient en situation de pauvreté, 60% d'entre eux souffrant d'extrême pauvreté. La pauvreté rurale touche en particulier les femmes et les populations autochtones. La persistance de la pauvreté est due principalement aux facteurs suivants: i) le manque d'accès des familles démunies aux marchés; ii) la dégradation des ressources naturelles et la baisse de la fertilité des sols; iii) le manque d'organisation sociale des communautés rurales; iv) l'insuffisance de technologies appropriées, aggravée par une assistance technique insuffisante; v) la pénurie d'actifs productifs au niveau de l'exploitation; vi) le manque d'accès aux services financiers; vii) l'absence de biens et services publics essentiels; viii) la forte dépendance à l'égard de l'agriculture commerciale et de l'agroalimentaire; et ix) la difficulté d'accès à la terre.
4. **Agriculture familiale.** En dépit de ses faiblesses et de ses contraintes, l'agriculture familiale apporte une contribution significative à la production alimentaire, contribution qui est toutefois bien inférieure à son potentiel. Dans ce secteur, il ressort des

tendances actuelles que la part de l'agriculture familiale et la réalisation de son potentiel sont toujours plus menacées par une conjugaison de facteurs qui laissent présager une aggravation de la situation si des mesures correctives ne sont pas mises en place. En premier lieu, l'intensification de la culture commerciale du soja, sous l'effet principalement de l'augmentation des investissements étrangers (Brésil et Argentine), menace toujours davantage l'accès des petits agriculteurs à la terre. En second lieu, la diminution du nombre d'exploitations familiales, surtout les plus petites, qui s'explique essentiellement par: i) la baisse de la fertilité des sols, souvent due à de mauvaises méthodes culturales; ii) la réduction de la productivité de cultures de rente traditionnelles comme le coton; iii) la diminution des revenus des ménages; iv) la nécessité, pour les chefs de famille, de chercher un emploi non agricole; v) la baisse de la production des denrées alimentaires destinées à l'autoconsommation; vi) la détérioration de la valeur nutritionnelle de la production alimentaire; et vii) la dégradation, voire l'abandon, des exploitations.

5. **Population autochtone.** D'après le recensement effectué auprès des communautés autochtones, celles-ci comptent au total 108 000 personnes (soit 1,7% de la population totale du pays); 58% d'entre eux sont âgés de moins de 18 ans. La population autochtone est caractérisée par l'exclusion socioéconomique, un taux de mortalité trois fois plus élevé que la moyenne nationale et un taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans deux fois plus élevé que la moyenne nationale. La population autochtone, dont l'accès à la terre est limité, pratique essentiellement des activités de subsistance et du travail non organisé.
6. **Femmes et jeunes en milieu rural.** Les femmes rurales font partie des pauvres les plus vulnérables du pays. Parmi celles qui souffrent d'extrême pauvreté, 34,2% sont des femmes chefs de famille. Cette situation est due à divers facteurs: le faible niveau de participation des femmes et le manque de reconnaissance du rôle qu'elles peuvent jouer au sein des communautés et des organisations; l'accès limité aux services publics et à la terre; et la forte proportion de familles monoparentales, notamment du fait de l'absence fréquente des hommes qui travaillent en ville. Tous ces facteurs se traduisent pour les femmes rurales par de faibles revenus et des possibilités limitées. Les possibilités d'emploi étant fort restreintes en milieu rural, les jeunes ont quant à eux tendance à migrer vers les villes.
7. **Environnement.** Après des décennies de politiques et pratiques déplorables, la situation environnementale du Paraguay est critique. Cette dégradation est due principalement à l'exploitation incohérente et excessive de bois précieux, conjuguée à la déforestation afin d'étendre les cultures sur des sols et des systèmes agroécologiques fragiles. Au cours des dernières années, l'expansion considérable qu'a connue la culture du soja a grandement contribué à la déforestation et à l'érosion des sols et, partant, à une importante diminution de la structure et de la fertilité des terres. De plus, les effets du changement climatique se multiplient – par exemple la fréquence et l'étendue de phénomènes anormaux comme les sécheresses, les pluies torrentielles et les hausses de température – et touchent en priorité les familles pauvres et vulnérables en milieu rural. La stratégie du projet repose sur la nécessité d'affronter les contraintes croissantes – effets du changement climatique, érosion des sols, déforestation, diminution de la fertilité des sols et pressions exercées sur la terre – qui menacent l'environnement où vivent les familles d'agriculteurs.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

8. **Stratégie gouvernementale.** Au cours des dernières années, le gouvernement a lancé toute une série de plans et de mesures stratégiques de développement destinés à surmonter les principales contraintes d'ordre structurel auxquelles est confronté le pays et à mettre en place un cadre favorable à un développement dont puisse bénéficier la population tout entière. En 2008-2009, le gouvernement a élaboré une stratégie fondée sur des mesures anticycliques visant à stimuler les investissements publics, la création

d'emplois et l'augmentation des dépenses publiques en faveur des populations pauvres et marginalisées, par le biais de programmes sociaux et de transferts monétaires assortis de conditions. Ainsi, la Politique publique pour le développement social (2010-2020) a quatre objectifs: i) améliorer la qualité de vie de la population grâce à la création et au renforcement des services publics; ii) favoriser l'intégration sociale, culturelle et politique des couches les plus vulnérables de la population; iii) encourager et valoriser des conditions porteuses d'une croissance économique sans exclusive; et iv) élaborer et mettre en œuvre un nouveau cadre institutionnel destiné à renforcer l'efficience des investissements sociaux. Cette politique considère la réforme agraire comme l'un des principaux moyens de développer les communautés rurales, d'améliorer la justice sociale et de redistribuer la richesse. Quant à l'agriculture familiale, elle se voit attribuer un rôle clé en tant que secteur économique et social au sein d'un développement rural équilibré en mesure de garantir la sécurité alimentaire.

9. Le Plan stratégique économique et social (2008-2013) fixe des objectifs stratégiques pour les domaines de la macroéconomie, de la commercialisation, de la gestion et de la décentralisation du secteur public, de l'investissement public, de la santé et de l'éducation, et de la lutte contre l'extrême pauvreté. Les priorités établies par le plan sont les suivantes: i) favoriser le développement de chaînes de valeur; ii) créer un registre national de l'agriculture familiale; iii) promouvoir les organisations paysannes; et iv) garantir l'assistance financière et les ressources nécessaires pour offrir des services financiers aux petits agriculteurs.
10. C'est dans ce contexte que le Ministère de l'agriculture a préparé un cadre stratégique agraire axé sur quatre domaines d'intervention: i) l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire; ii) la compétitivité, reposant sur des investissements destinés à renforcer le capital humain et social; iii) l'agroénergie, avec la biomasse et les biocarburants; et iv) le bétail et le petit élevage.
11. **Stratégie de réduction de la pauvreté.** Au Paraguay, la clé de voûte du programme gouvernemental de lutte contre la pauvreté est constitué par le Programme *Tekoporá*, qui concerne les transferts monétaires assortis de conditions et relève du Secrétariat à l'action sociale. L'objectif de *Tekoporá* est d'interrompre le cycle de la pauvreté en mettant en œuvre des transferts monétaires ainsi que des activités de soutien familial et social. Il s'adresse en priorité aux familles en situation d'extrême pauvreté, tant en milieu rural qu'urbain, et vise à améliorer l'accès à la santé et à l'éducation, et la sécurité alimentaire pour les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les communautés autochtones et les handicapés. À ce jour, quelque 120 000 familles (dont 5 000 familles autochtones) ont bénéficié de ces activités. Pour 2012, le budget estimatif de *Tekoporá* s'élève à 23 millions d'USD.
12. **Stratégie du FIDA.** La stratégie du projet proposé, qui s'inscrit dans le droit fil du Cadre stratégique du FIDA 2011-2015, met à profit le dialogue permanent entre le FIDA et le gouvernement (Ministère de l'agriculture, Ministère des finances et Cabinet social). Cette nouvelle opération élargit et actualise la clé de voûte du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), à savoir l'autonomisation des femmes et des hommes en milieu rural afin d'améliorer leurs revenus et la sécurité alimentaire des ménages, l'objectif central étant d'améliorer leur accès aux ressources et possibilités, ainsi que de renforcer leurs connaissances pratiques et leurs capacités organisationnelles afin qu'ils puissent tirer parti et bénéficier des meilleures possibilités qui se présentent.
13. La stratégie, les politiques et les plans du gouvernement forment ensemble un cadre novateur et exhaustif pour la réalisation de l'objectif fondamental que constitue la réduction durable de la pauvreté rurale moyennant: i) une vision programmatique et articulée de portée nationale; ii) un appui accordé en priorité aux petites exploitations sous la forme d'un accès potentiel aux marchés et de l'intégration dans les chaînes de valeur; iii) une assistance technique améliorée; iv) l'accès au capital et aux services financiers; v) le renforcement des organisations de petits agriculteurs et des

organisations de ruraux pauvres; et vi) l'intensification de la concertation sur les politiques. La requête adressée par le gouvernement au FIDA afin que ce dernier contribue à la réalisation de ces objectifs est la preuve du fait que le gouvernement prend acte de l'expérience du Fonds et de sa valeur ajoutée dans le domaine du développement rural et de la lutte contre la pauvreté, qu'il s'agisse d'opérations ou de concertation sur les politiques. On s'attend à ce que le FIDA joue un rôle de premier plan en complétant les interventions d'autres partenaires, et en coopérant avec ces derniers dans le secteur rural et agricole du Paraguay, la priorité étant accordée aux familles rurales pauvres ayant un potentiel de développement économique.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

14. **Portée géographique du projet.** Le projet sera mis en œuvre dans tous les départements dans la région orientale du Paraguay, où sont concentrés 97% de la population du pays et pratiquement toutes les exploitations familiales. Cette zone couvre et élargit la zone d'intervention du Projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements (*Paraguay Rural*) (PPR), financé par le FIDA. Certaines activités pourront également être mises en œuvre dans la région occidentale du pays, dans les zones correspondant aux objectifs ainsi qu'aux critères du projet s'agissant de ciblage et de sélection, après avis de non-objection de la part du Fonds.
15. Dans la région orientale, le projet sera concentré dans des "zones d'influence" ou "zones d'approvisionnement" des chaînes de valeur identifiées comme prioritaires, où les facteurs ci-après coexistent: i) volonté des petits agriculteurs de participer; ii) industries et/ou exportateurs ayant des perspectives de commercialisation et désireux d'accroître le nombre de fournisseurs parmi les populations cibles; et iii) infrastructures (en particulier les routes rurales) favorables à la création de chaînes de valeur.
16. **Population cible.** Elle englobe les familles (hommes, femmes, jeunes, peuples autochtones) en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté, organisées en fonction d'activités productives spécifiques et regroupées en organisations sociales, et susceptibles de faire partie de chaînes de valeur productives. La population cible se répartit en trois groupes: i) les petites exploitations familiales ayant des liens plus ou moins formels avec les marchés; ii) les groupes vulnérables – paysans sans terre, bénéficiaires de *Tekoporá*, femmes chefs de famille et jeunes; et iii) les communautés autochtones. La stratégie d'intervention retenue dans le cadre du projet variera en fonction du groupe. Le projet prendra en compte les besoins de la population cible par le biais de leurs organisations de la société civile (OSC). En termes de revenus, la limite maximum pour l'intégration des familles dans la population cible est fixée à environ deux fois le seuil de pauvreté actuel.
17. Selon le Recensement agricole national de 2008, dans cette région, à peine plus de 280 000 exploitations se partagent une superficie totale de 13,8 millions d'ha. Parmi elles, 217 000 (soit 78%) sont des exploitations familiales de moins de 20 ha chacune, qui occupent 1,4 million d'ha et représentent le principal groupe cible du présent projet. Parmi elles, 165 000 exploitations (soit 76%) ont une superficie inférieure à 10 ha (en moyenne 3,5 ha chacune), alors que 52 000 (soit 24%) ont une superficie comprise entre 10 ha et 20 ha. Les principales cultures sont le manioc, le maïs, le sésame et le sucre de canne, un peu de soja et/ou de coton. Les plus petites exploitations possèdent en moyenne 3,5 têtes de bétail chacune, les plus grandes 7,6 têtes de bétail. Au Paraguay, la population autochtone compte près de 110 000 personnes (soit 1,7% de la population totale), dont la plupart vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Les taux d'analphabétisme sont élevés parmi les communautés autochtones qui n'ont que peu, voire pas, de liens avec les marchés, un accès limité à la terre et se limitent à des activités de subsistance.

18. Bénéficiaires. Ils seront représentatifs des populations cibles mentionnées ci-dessus. D'ici à la fin de la période d'exécution (cinq ans), il est prévu que le projet touche directement 14 500 familles (environ 72 500 personnes) de la façon suivante: i) 10 000 familles (environ 50 000 personnes) tireront des avantages directs des investissements du projet; et ii) 4 500 familles (environ 22 500 personnes) bénéficieront d'une formation, du développement des compétences et du renforcement des capacités. De plus, le projet devrait créer quelque 1,2 million de jours de travail, soit l'équivalent de 8 000 emplois à plein temps, en exploitation et hors exploitation, pour la plupart à caractère saisonnier, dont 30% pour les jeunes et 30% pour les femmes. Dix mille autres familles (environ 50 000 personnes) tireront des avantages indirects de l'accès à des infrastructures et services publics améliorés.

B. Objectifs de développement du projet

- 19. Enseignements tirés.** La conception du projet met à profit les enseignements tirés du PPR financé par le FIDA ainsi que d'autres opérations antérieures ou en cours qui, même si elles ne touchent qu'un nombre relativement limité d'exploitations familiales, génèrent déjà de nouvelles possibilités d'exploiter non seulement l'expansion que connaît actuellement le marché, mais également les capacités agro-industrielles et agroalimentaires croissantes. De nombreux plans d'affaires ont bénéficié de l'appui offert par le PPR, permettant ainsi aux bénéficiaires d'être en relation avec des entreprises de commercialisation, d'exportation et/ou agro-industrielles. Dans le cadre du PPR, la Fédération des coopératives de production a également créé des réseaux d'organisations et de coopératives de petits agriculteurs afin de faciliter l'accès aux services financiers ruraux et, partant, de consolider des expériences similaires (voir paragraphe 44).
- 20. Objectifs.** Le projet a pour principal objectif de contribuer à accroître les revenus et à améliorer la qualité de vie des petites familles d'agriculteurs et de la population rurale pauvre grâce à une intégration durable dans les chaînes de valeur, la priorité étant accordée aux questions de parité hommes-femmes et aux contraintes environnementales par l'intermédiaire des organisations sociales représentatives. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: i) multiplier les possibilités d'emploi qui s'offrent à la population rurale pauvre, en particulier aux femmes et aux jeunes; ii) renforcer les organisations rurales; iii) faciliter l'accès des petits exploitants au crédit pour l'investissement (en particulier pour constituer des avoirs productifs) et au fonds de roulement; iv) appuyer les liens entre les exploitations familiales bénéficiaires et les chaînes de valeur; et v) favoriser, au niveau de l'exploitation, la diversification, l'adoption de techniques améliorées, les hausses de production et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

C. Composantes/résultats

21. Le projet a deux composantes, à savoir: i) promotion et pré-investissement; et ii) investissement. Il a également une composante gestion et une composante suivi-évaluation (S&E).
- 22. Promotion et pré-investissement.** Cette composante est destinée à aider les organisations de petits agriculteurs à renforcer leur aptitude à concevoir, négocier et concrétiser des plans d'activité grâce à des accords formels avec des entreprises agroalimentaires et/ou commerciales qui constituent la "force motrice" d'une filière donnée. À cette fin, les activités ci-après seront mises en œuvre: i) fourniture d'informations et formation des participants et techniciens, en particulier les femmes et les jeunes, au développement de chaînes de valeur sans exclusive; ii) renforcement des capacités de gestion de l'environnement et des effets du changement climatique; iii) développement des compétences des ruraux pauvres; iv) réalisation de diagnostics ruraux participatifs auprès des OSC et des communautés autochtones; et v) conception et mise en œuvre de plans destinés à renforcer les OSC et les plans d'activité.

23. Les ressources programmées dans le cadre des plans de renforcement des OSC, qui mettront largement à profit l'expérience du PPR, concerteront: i) la fourniture d'une assistance technique au niveau de l'exploitation, à l'aide de techniques appropriées; ii) la fourniture d'une assistance technique administrative, financière et comptable au profit des OSC; iii) l'achat d'équipement, toujours au profit des OSC, pour l'administration et la communication financières; et iv) le recrutement d'un facilitateur des chaînes de valeur, chargé de favoriser l'"alliance" ou les liens entre les OSC et une entreprise donnée au sein de la chaîne de valeur.
24. Le plan d'activité fournira le détail des accords (propositions relatives à la production, à la commercialisation et au financement et ressources correspondantes pour les activités d'investissement et d'appui) entre producteurs et entreprises agroalimentaires. C'est sur cette base que les ressources provenant du fonds de capitalisation du projet seront allouées (voir paragraphe 25).
25. **Investissement.** Cette composante vise à aider les exploitations familiales à accroître leur production agricole et animale, à en améliorer la qualité et à augmenter les ventes grâce à la mise en œuvre de plans d'activité, en collaboration avec les entreprises agroalimentaires. La solvabilité des exploitations familiales vis-à-vis des institutions financières participantes devrait par ailleurs s'améliorer de façon significative. Le fonds de capitalisation, qui permettra de financer les investissements dans le cadre des plans d'activité, constituera le principal instrument tant de cette composante que du projet en soi. Parallèlement, il est prévu que le fonds de roulement soit directement financé par des institutions financières – privées et publiques. Les ressources du fonds de roulement, octroyées sous forme de dons en fonction des plans d'activité, seront essentiellement destinées à: i) renforcer le capital social et la formation (assistance technique); ii) cofinancer les dépenses d'investissement en avoirs productifs au niveau de l'exploitation et les investissements communautaires; et iii) faciliter l'accès aux services financiers moyennant le financement de certificats de dépôt d'épargne qui serviront de garanties aux OSC et aux exploitations familiales lors de la présentation de demandes de crédit aux institutions financières publiques et privées afin de pouvoir disposer d'un fonds de roulement.
26. **Stratégies d'accès aux services financiers.** Même si le Paraguay dispose d'un système financier bien établi, avec des niveaux de liquidités élevés et une implantation dans tout le pays, y compris en milieu rural, les petits agriculteurs ne bénéficient que d'un accès limité à ce type de ressources. Par conséquent, le projet tentera de faciliter l'accès des bénéficiaires au système officiel de crédit moyennant une stratégie fondée: i) à court terme, sur le financement de certificats de dépôt d'épargne qui serviront de garantie afin d'obtenir du marché financier des prêts à des conditions raisonnables pour constituer un fonds de roulement; et ii) à moyen terme, sur des investissements en exploitation, avec l'aide du fonds de capitalisation, en faveur de la capacité productive des petits agriculteurs, qui généreront des actifs susceptibles de servir de garanties pour accéder aux services financiers. Cette stratégie, appliquée avec succès dans le cadre du PPR, a permis aux bénéficiaires d'élargir leur accès aux services financiers et aux ressources par le biais d'institutions financières formelles comme l'Institut de crédit agricole (*Crédito Agrícola de Habilización*), la Visión Banco et les coopératives de crédit.
27. **Chaînes de valeur et modèles productifs.** Le projet définit au moins trois critères de sélection des chaînes de valeur: i) capacité d'intégration des petites exploitations et autres populations rurales pauvres (chaînes favorables aux pauvres); ii) existence d'un marché en expansion; et iii) capacité de maintenir des flux commercialisables stables. La conception du projet accorde la priorité à quatre principales chaînes de valeur: i) le manioc pour la production de féculle destinée à l'exportation; ii) le sésame pour l'exportation de grains; iii) le sucre de canne doux pour la production de sucre destiné à l'exportation; et iv) le lait pour la consommation nationale. Pour toutes ces chaînes, on constate déjà des expériences réussies d'instauration de liens opérationnels entre les exploitations familiales (par l'intermédiaire de leurs OSC) et les principales entreprises au sein d'une même chaîne. Cette sélection ne signifie pas l'exclusion

d'autres chaînes a priori; si les circonstances le permettent, il sera toujours possible de retenir des chaînes additionnelles durant la mise en œuvre du projet.

III. Exécution du projet

A. Approche

28. Le projet représente une initiative novatrice d'appui sans exclusive au développement rural des petites exploitations et des groupes vulnérables au Paraguay. L'approche proposée est conçue de manière à surmonter les difficultés d'accès aux marchés et aux filières que rencontrent généralement les petits agriculteurs, grâce à des mesures visant à renforcer les organisations paysannes en vue: i) d'améliorer la production, tant au plan qualitatif que quantitatif, en fonction de la demande du marché; ii) de mettre en place un système concurrentiel d'accès au financement de l'investissement; et iii) de concevoir des plans d'affaires conjoints entre organisations paysannes et acteurs de l'agroalimentaire, avec la participation éventuelle d'institutions financières. Le projet continuera d'accorder la priorité aux questions liées à la vulnérabilité – grâce à une approche de discrimination positive au profit des femmes, des jeunes et des peuples autochtones – et à l'environnement.
29. L'approche retenue dans le cadre du présent projet est dictée par la nécessité de prendre en compte les contraintes croissantes qui pèsent sur le contexte opérationnel des exploitations familiales, où les risques majeurs sont imputables au changement climatique, à l'érosion, à la déforestation, à la baisse de la fertilité du sol et à la pression exercée sur la disponibilité de terres. Les pièces maîtresses de la stratégie environnementale du projet sont le renforcement des capacités et la fourniture d'une assistance technique aux OSC, aux techniciens des services publics et aux entreprises privées au sein des chaînes de valeur, afin d'encourager les bonnes pratiques agricoles et environnementales. Un spécialiste de l'environnement sera recruté afin d'appuyer et d'encadrer les divers partenaires. L'approche retenue accorde par ailleurs une place importante aux questions de parité hommes-femmes et prévoit l'adoption de mesures telles que l'appui aux femmes chefs de famille, les formations spécifiques, le microfinancement d'activités productives et commerciales menées par des femmes, et autres initiatives constructives.
30. Le projet sera mis en œuvre par phases successives: i) diagnostics participatifs; ii) renforcement des capacités des organisations paysannes participantes; iii) liaison provisoire des OSC et des entreprises potentielles, et élaboration de plans d'activité; et iv) approbation des plans d'activité. Ces trois phases seront nécessairement mises en œuvre de manière différenciée et adaptée à la situation dans laquelle se trouvaient les populations cibles avant le projet, dans la mesure où les OSC les plus dynamiques peuvent soumettre des plans d'activité sans devoir forcément passer par tout le processus de pré-investissement et de renforcement. Il sera toujours possible de procéder à d'éventuels ajustements complémentaires en cours d'exécution afin de garantir l'intégration des populations cibles les plus vulnérables.

B. Cadre organisationnel

31. Le Ministère de l'agriculture, par l'intermédiaire de l'unité d'exécution du projet (UEP), sera responsable de la mise en œuvre des activités du projet. L'UEP sera placée sous la responsabilité du Département de coordination du projet du Ministère de l'agriculture ou d'un autre département désigné par le Ministère, après avis de non-objection de la part du Fonds.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

32. Le système de planification, de S&E et de gestion des savoirs permettra de générer des enseignements et d'alimenter une base de données, de sorte que les décisions concernant l'exécution du projet et la conception de projets futurs soient prises en connaissance de cause. S'agissant de la gestion des savoirs, le système favorisera: i) la

systématisation des expériences prometteuses; et ii) l'échange d'expériences, la diffusion des résultats et des réalisations, et la promotion du partage des connaissances de pair à pair entre les bénéficiaires.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

33. **Gestion financière.** L'emprunteur autorisera le Ministère de l'agriculture à prendre en charge la gestion des ressources du prêt et des fonds nationaux de contrepartie, y compris les ressources allouées aux activités menées par des tiers. Le manuel opérationnel précisera les spécifications financières, notamment celles relatives au fonctionnement du compte de projet et à la gestion financière des activités définies dans des accords passés entre le Ministère de l'agriculture et les autres parties prenantes. L'UEP sera directement responsable de l'utilisation des ressources allouées: i) à la composante gestion; ii) à la composante promotion et pré-investissement; et iii) au fonds de microcapitalisation au titre de la composante investissement. Le fonds de capitalisation sera géré dans le cadre d'un accord d'exécution passé avec une institution financière.
34. **Passation des marchés.** Les biens et services seront achetés conformément aux directives du Gouvernement du Paraguay pour la passation des marchés, sous réserve que celles-ci soient en harmonie avec les directives du FIDA en la matière.
35. **Gouvernance.** Les instances décisionnelles du projet seront les suivantes: i) le comité directeur, présidé par un représentant du Ministère de l'agriculture et composé, outre deux représentants des OSC et deux représentants d'entreprises dont les plans d'activité sont en cours d'exécution, de représentants du Ministère des finances, du Ministère de l'industrie et du commerce, de l'Institut de crédit agricole ou d'une autre institution financière agréée par l'emprunteur et le Fonds; et ii) le Comité interministériel d'évaluation technique et de sélection (CIETS), composé de représentants du Ministère des finances, du Ministère de l'agriculture, du Ministère de l'industrie et du commerce et de l'Institut de crédit agricole ou d'une autre institution financière agréée par l'emprunteur et le Fonds, choisis en fonction de leurs compétences techniques. Les attributions du comité directeur seront les suivantes: i) fournir une assistance et un encadrement durant la rédaction du plan stratégique du projet par l'UEP, et durant la conception du système de S&E et de gestion des savoirs du projet; ii) assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre du projet et de ses résultats, par le biais de rapports périodiques présentés par l'unité d'exécution du projet; et iii) jouer le rôle de contrepartie durant les missions de supervision du FIDA. Cette dernière assurera le secrétariat du comité directeur. Le CIETS sera responsable de l'évaluation et de la sélection des plans d'activité en vue de l'octroi de ressources par le fonds de capitalisation, sur la base des rapports techniques préparés par l'UEP.

E. Supervision

36. Le FIDA supervisera directement le projet. Au Paraguay, l'expérience montre que, durant les phases initiales d'exécution, le Fonds devra déployer des efforts soutenus afin d'épauler et d'affiner les interventions.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

37. Le projet sera mis en œuvre sur cinq ans. Le coût total, y compris les imprévus, s'élève à 25,8 millions d'USD. Hors imprévus, il représente 25,5 millions d'USD et sera ventilé comme suit: 1,5 million d'USD (5,8%) pour la composante promotion et pré-investissement; 21,6 millions d'USD (84,7%) pour la composante investissement; et 2,4 millions d'USD (9,4%) pour les composantes gestion et S&E.

B. Financement du projet

38. Il est prévu que le FIDA contribue à hauteur de 6,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD), soit 39% du coût total, y compris les imprévus. La contribution des bénéficiaires devrait représenter 3,3 millions d'USD

(13%); celle du gouvernement, 3,5 millions d'USD (14%); celle du secteur privé, 3,8 millions d'USD (15%); et celle des institutions financières, 5,2 millions d'USD (20%).

C. Résumé des avantages et analyse économique

39. On s'attend à ce que le projet génère deux avantages majeurs: i) au niveau de l'exploitation, accroissement de la productivité et de la production et renforcement des avoirs productifs; et ii) intégration des exploitations familiales dans les chaînes de valeur, par suite de l'amélioration de la qualité et de la coordination, de la diminution des frais de transaction, de la réduction de l'incertitude – d'où des possibilités de planification et de croissance –, et meilleure intégration aux marchés.
40. Les avantages additionnels seront les suivants: i) accroissement des revenus et des possibilités d'emploi dans les systèmes familiaux de production par suite de leur intégration dans les chaînes de valeur; ii) amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des populations vulnérables; et iii) renforcement du capital social et humain. L'augmentation du revenu des familles, qui sera nette dans tous les cas, variera de 4 000 USD à 6 000 USD (3 000 USD environ sans le projet) en fonction du modèle. La production commercialisable des principaux produits de base (manioc, sésame, sucre de canne et lait) devrait continuer à augmenter de manière significative. Le taux interne de rentabilité du projet est estimé à 24% et la valeur actuelle nette (à un taux d'escompte de 14%) s'élève à 25 millions d'USD. L'analyse de sensibilité montre que les résultats économiques restent intéressants dans différentes simulations de conditions économiques moins favorables – réduction (entre 10% et 20%) et/ou retombée tardive des avantages (de deux ou trois ans), ou accroissement des coûts (de 15% à 30%).

D. Durabilité

41. Le succès des opérations antérieures et en cours d'exécution laisse bien augurer de la durabilité des mécanismes de développement mis en place dans le cadre du projet. Les autres attentes sont les suivantes: i) l'accroissement de production favorisée par le projet permettra de répondre à la forte demande non satisfaite; ii) les exploitations familiales seront en mesure de maintenir les nouveaux niveaux de productivité générés par le projet; iii) les OSC, financées toujours davantage, bénéficieront d'une garantie d'accès à des services financiers de meilleure qualité; iv) le réseau de toutes les institutions publiques impliquées dans le projet sera mieux équipé pour fournir durablement les services que l'on attend d'eux; et v) les exploitations familiales regroupées en organisations pourront compter sur des relations plus formelles et plus stables avec leurs homologues du secteur privé et d'autres associations similaires.

E. Identification et atténuation des risques

42. Les principaux risques auxquels sera confronté le projet dépendront de la constance de l'engagement du gouvernement en faveur du concept de base du projet ainsi qu'en faveur de la lutte contre la pauvreté et de la priorité accordée à l'agriculture familiale. Pour l'instant, il n'y a aucune raison de croire à un retournement de situation, et les résultats extrêmement satisfaisants du PPR constituent un précédent encourageant. Par ailleurs, le dispositif institutionnel ambitieux proposé dans le cadre de la mise en œuvre du projet peut également constituer un risque si l'on considère les insuffisances chroniques de l'administration paraguayenne. Ce risque sera atténué grâce au renforcement de l'appui institutionnel à tous les niveaux du projet, notamment par le biais d'une assistance technique et du soutien du FIDA et de tous les partenaires d'exécution.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

43. Le projet, qui s'inscrit dans le droit fil des politiques du FIDA, est en parfaite harmonie avec l'objectif stratégique inscrit dans le COSOP. En conséquence, il est conforme aux

impératifs des politiques du FIDA, à savoir: i) contribuer au renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur public; ii) mettre en place de nouveaux systèmes d'incitations, de fonctions et de méthodologies susceptibles de favoriser la durabilité des interventions et des instruments; iii) maintenir et élargir la stratégie afin de renforcer les capacités des ruraux pauvres et d'encourager leur participation aux marchés et aux chaînes de valeur; et iv) accorder la priorité aux groupes les plus vulnérables – femmes, jeunes et populations autochtones. De plus, le projet est conforme aux objectifs inscrits dans les politiques du FIDA dans la mesure où il s'efforce de résoudre des questions fondamentales pour l'environnement, en particulier l'atténuation des risques liés au changement climatique au niveau de l'exploitation.

B. Alignement et harmonisation

44. Le projet met largement à profit les enseignements que le FIDA et d'autres organisations ont tirés d'opérations, antérieures ou en cours, de lutte contre la pauvreté rurale au Paraguay. Durant la mise en œuvre, le projet collaborera avec un grand nombre d'institutions qui ont fait leurs preuves dans ce domaine, à savoir: i) la Fédération des coopératives de production, appuyée par le FIDA, avec son réseau de coopératives et autres organisations paysannes spécialisées dans l'accès au marché et au système financier; ii) Mennonite Economic Development Associates, qui a l'expérience de la mise en relation, au sein de la filière de l'amidon de manioc, des OSC et des institutions financières avec la société agroalimentaire CODIPSA; iii) l'Agence des États-Unis pour le développement international et son programme *Paraguay Productivo* à l'intention des exploitations familiales, qui lie la production de sésame à l'exportateur Shiroswa; iv) l'Agence allemande de coopération internationale, qui a l'expérience de la production et de la commercialisation de jus de fruits, en coopération avec la société Frutika; et v) CEPACOOP et son réseau d'exportation de bananes et d'ananas. La Fédération nationale des agriculteurs et l'Organisation paysanne nationale apporteront également leur contribution dans le cadre des rapports avec les OSC. Et, dernier point mais non des moindres, le PPR, qui bénéficie de l'appui du FIDA, constituera, grâce à l'expérience accumulée et aux enseignements tirés, une source importante d'informations et de conseils pour la conception de ce projet.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

45. Le projet constitue une approche novatrice s'agissant de promouvoir et de favoriser l'intégration des couches généralement les plus délaissées de la population rurale dans les chaînes de valeur d'un certain nombre de produits, en leur donnant accès aux marchés grâce à un mécanisme d'achat reliant producteurs et négociants, entreprises commerciales et exportateurs. Le projet fait partie des initiatives de reproduction à plus grande échelle, passées et en cours, d'interventions couronnées de succès, sur la base des enseignements et expériences générés. Le système de S&E permettra de recenser les éléments clés en vue de l'élargissement de la stratégie et des méthodologies du projet dans le cadre d'opérations et d'investissements publics à venir.

D. Participation à l'élaboration des politiques

46. Avec ce projet, une étape supplémentaire est franchie au plan de la concertation sur l'élaboration des politiques entre le FIDA et le gouvernement, dans la mesure où il favorise l'adoption d'approches, de politiques et de méthodologies novatrices mais pragmatiques en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer le niveau de revenu et la qualité de vie des populations rurales pauvres. Les enseignements tirés de ce projet permettront d'intensifier la concertation avec le gouvernement dans ces domaines.

VI. Instruments juridiques et autorité

47. Un accord de financement entre la République du Paraguay et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
48. La République du Paraguay est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.

49. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

VII. Recommandation

50. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Paraguay un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à six millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (6 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Convenio de financiación negociado: " Proyecto de Inclusión de la Agricultura Familiar en las Cadenas de Valor (Paraguay Inclusivo)"

(Negociaciones concluidas el 22 de marzo de 2012)

Número del Préstamo: [insertar número]

Proyecto de Inclusión de la Agricultura Familiar en las Cadenas de Valor (Paraguay Inclusivo) (el "Proyecto")

La República del Paraguay (el "Prestatario")

y

El Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (el "Fondo" o el "FIDA")

(cada uno de ellos por separado la "Parte" y los dos colectivamente las "Partes")

acuerdan lo siguiente:

Sección A

1. Los siguientes documentos en su conjunto conforman colectivamente este Convenio: i) el presente documento; ii) la Descripción y las Disposiciones de Ejecución del Proyecto (Anexo 1), y iii) el Cuadro de Asignaciones (Anexo 2).

2. Se adjuntan al presente convenio las *Condiciones Generales para la Financiación del Desarrollo Agrícola* de fecha 29 de abril de 2009, en sus sucesivas versiones enmendadas, (las "Condiciones Generales") y cualquiera de las disposiciones en ellas contempladas serán aplicables al presente Convenio. A los efectos del presente Convenio, los términos definidos en las Condiciones Generales tendrán el significado en ellas indicado.

3. El Fondo proporcionará un Préstamo al Prestatario (la "Financiación"), que el Prestatario utilizará para ejecutar el Proyecto de conformidad con los términos y condiciones del presente Convenio.

Sección B

1. El monto del préstamo es de DEG 6 500 000.

2. El Préstamo se concede en condiciones ordinarias. El Préstamo estará sujeto al pago de intereses sobre el capital del Préstamo pendiente de reembolso a un tipo de interés equivalente al Tipo de Interés de Referencia del FIDA pagadero semestralmente en la Moneda de Pago del Servicio del Préstamo, y tendrá un plazo de reembolso de dieciocho (18) años, incluido un período de gracia de tres (3) a partir de la fecha en que el Fondo haya determinado que se han cumplido todas las condiciones generales previas para el retiro de fondos.

3. La Moneda de Pago del Servicio de la Financiación será el dólar de los Estados Unidos de América.

4. El primer día del Ejercicio Financiero aplicable será el 1º de enero.

5. Los pagos del capital y los intereses serán pagaderos cada 15 de Mayo y 15 de Noviembre.

6. El Prestatario, a través del Ministerio de Hacienda abrirá la Cuenta Designada en el Banco Central de Paraguay. El Organismo Responsable del Proyecto solicitará la apertura de dos Cuentas del Proyecto en un banco acordado de común acuerdo entre las Partes.

7. El Prestatario proporcionará financiación de contrapartida para el Proyecto por un monto aproximadamente de USD 3 500 000.

Sección C

1. El Organismo Responsable del Proyecto será el Ministerio de Agricultura y Ganadería (el "MAG").

2. Se designan Partes adicionales en el Proyecto a la Dirección Nacional de Coordinación y Administración de Proyectos (DINCAP) y a la Unidad Ejecutora del Proyecto (la "UEP").

3. La Fecha de Terminación del Proyecto será el quinto aniversario de la fecha de entrada en vigor del presente Convenio.

Sección D

La Financiación será administrada y el Proyecto será supervisado por el Fondo.

Sección E

1. A) Se considera que son condiciones generales adicionales previas para el retiro de fondos las siguientes:

- i) Que la selección del personal esencial del Proyecto, tal como definido en el Anexo 1, para 2.2 del presente Convenio, haya sido finalizada con la no objeción del Fondo; y
- ii) Que el Fondo haya dado su no objeción al texto definitivo del Manual de Operaciones del Proyecto.

B) Se considera que es condición específica adicional previa para el retiro de fondos bajo la Categoría II:

- i) Que el Organismo Responsable del Proyecto haya suscrito un acuerdo o arreglo similar con un banco acordado con el FIDA específicamente para el manejo de los fondos del Fondo de Capitalización para la Articulación de las Cadenas Inclusivas (FOCAI).
2. El presente Convenio está sujeto a la ratificación del Prestatario.
3. El Prestatario designa al Ministerio de Hacienda como su representante a los efectos de la Sección 15.03 de las Condiciones Generales. Asimismo, el Prestatario designa al Ministerio de Agricultura y Ganadería como su representante responsable de la ejecución

de actividades relacionadas con el Proyecto, incluyendo las adquisiciones y contrataciones y la preparación y presentación de informes.

Sobre la base de lo arriba mencionado, se indican a continuación los representantes designados y las direcciones que han de utilizarse para cualquier intercambio de comunicaciones relacionadas con el presente Convenio:

Por el Prestatario:

Ministro
Ministerio de Hacienda
Chile N°128
Asunción, Paraguay

Facsímile: +595 21 448283

Con copia a:

Subsecretaría de Estado de Administración
Financiera del Ministerio de Hacienda
Dirección General de Crédito y Deuda Pública
Chile N°128
Asunción, Paraguay

Facsímile: +595 21 493641

Ministro
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Yegros N° 437
Asunción, Paraguay

Facsímile: +595 21 443791

Por el Fondo:

Presidente
Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola
Via Paolo di Dono 44
00142 Roma, Italia

El presente Convenio, de fecha [insertar fecha], se ha preparado en idioma español en seis (6) copias originales, tres (3) para el Fondo y tres (3) para el Prestatario.

REPUBLICA DEL PARAGUAY

[insertar nombre del Representante Autorizado]
[insertar su título]

FONDO INTERNACIONAL PARA EL
DESARROLLO AGRÍCOLA

Kanayo F. Nwanze
Presidente

Anexo 1

Descripción del Proyecto y Disposiciones de Ejecución

I. Descripción del Proyecto

1. *Población-objetivo.* La población-objetivo del Proyecto comprende tres grupos que viven en pobreza o en riesgo de pobreza: i) los Agricultores Familiares Campesinos (los "AFC"); ii) las familias rurales vulnerables; y iii) las familias de pueblos indígenas ubicados prioritariamente en la región oriental del territorio del Prestatario. El Proyecto podrá asimismo cubrir con la no objeción del FIDA a la misma población-objetivo en la región occidental del Prestatario.

2. *Meta.* La meta del Proyecto es mejorar la condición de vida de la población-objetivo, construyendo capacidades en la institucionalidad pública y un sistema de incentivos que fortalezca las alianzas público/privadas, movilizando y complementando recursos, armonizando inversiones y facilitando el acceso de la población-objetivo a los mercados.

3. *Objetivos.* El objetivo general del Proyecto es contribuir a incrementar los activos, ingresos y calidad de vida de la población-objetivo, mediante su inserción en forma sostenible en cadenas de valor a través de sus organizaciones sociales representativas, con visión de género y conservando el medio ambiente. Los objetivos específicos del Proyecto son: i) el fortalecimiento de las organizaciones rurales de los beneficiarios (las "OSC") en su capacidad de producción, representación, negociación y gestión de servicios; ii) el fortalecimiento del vínculo entre los agricultores familiares y las cadenas de valor; iii) facilitar a los AFC el acceso al crédito para la inversión y el capital de trabajo; iv) promover procesos de diversificación productiva, adopción de tecnologías apropiadas, aumento de la producción y estándares de calidad requeridos para su inserción en los mercados y cadenas de valor; y v) aumentar las oportunidades de empleo en los territorios rurales para la población en general, pero con énfasis en mujeres y jóvenes.

4. *Componentes.* El Proyecto comprende dos componentes técnicos:

Componente A. Promoción y Pre-Inversión. El objetivo principal de este componente es el de fortalecer la población-objetivo a través de Planes de Fortalecimiento para que tenga la capacidad para elaborar, negociar e implementar Planes de Negocios Articulados en conjunto con empresas agroindustriales y/o comerciales núcleo de la cadena, y tomar decisiones respecto de sus necesidades, fuentes y acceso a la financiación.

Bajo este componente las OSC y las comunidades indígenas realizarán Diagnósticos Rurales Participativos y Diagnósticos Interculturales Participativos, que culminen con diseños de Planes de Fortalecimiento, que serán ejecutados por las propias OSC o comunidades indígenas a las cuales se transferirán recursos para la contratación de los servicios técnicos necesarios y para la adquisición de equipos básicos mínimos indispensables inherentes a los Planes de Fortalecimiento. La Unidad Ejecutora del Proyecto aprobará los Planes de Fortalecimiento, cuya implementación es independiente a los Planes de Negocios Articulados. Este componente contempla asimismo la formación laboral para alrededor de 1500 personas de la población-objetivo.

Los Planes de Fortalecimiento incluirán actividades de información y capacitación de los beneficiarios y de los técnicos de manera de lograr que las OSC y las comunidades indígenas tengan capacidades para: i) el desarrollo de cadenas de valor inclusivas, con enfoque en género y juventud; ii) el manejo técnico de la diversificación y especialización necesaria en rubros de renta de la cadena de valor; iii) la capacitación para el manejo de cuestiones ambientales y del cambio climático; iv) la formulación y diseño de los Planes de Negocios Articulados; v) el manejo organizativo, contable eficiente y transparente y; vi) el manejo eficaz y eficiente del crédito.

Los Planes de Negocios Articulados serán los instrumentos a través de los cuales las OSC postulen, en forma competitiva, a los recursos de capitalización del FOCAI.

Componente B. Inversiones. El objetivo principal de este componente es asegurar la calidad y cantidad de la alimentación familiar, aumentar su producción agropecuaria y mejorar la calidad y venta de esta producción, de manera de aumentar el ingreso económico de la población-objetivo y aumentar los activos de la misma. Se buscará alcanzar este objetivo a través de la implementación de Planes de Negocios Articulados para los AFC, y, para los grupos vulnerables y pueblos indígenas, a través del acceso a un fondo de micro-capitalización.

El FOCAI constituye la herramienta central de inversión del Proyecto. A través del FOCAI, el Proyecto co-financiará de manera no rembolsable las inversiones de los Planes de Negocios Articulados que hayan sido aprobados por el Comité Técnico Inter-Ministerial. El capital de trabajo necesario e inversiones complementarias para la ejecución de estos Planes de Negocio será financiado por instituciones financieras.

Los requisitos para la formulación de los Planes de Negocios Articulados, las bases de los concursos, el tipo de inversión y los techos de las mismas serán especificados en el Manual de Operaciones del Proyecto. El reglamento del funcionamiento del FOCAI formará asimismo parte del Manual Operativo del Proyecto.

II. Disposiciones de Ejecución

1. Organismo Responsable del Proyecto.

1.1. Designación. El Organismo Responsable del Proyecto será el Ministerio de Agricultura y Ganadería (el "MAG"), que implementará el Proyecto por intermedio de una Unidad Ejecutora del Proyecto (la "UEP"), dependiente de la Dirección Nacional de Coordinación y Administración de Proyectos (la "DINCAP") del MAG o de otra Dirección del MAG por éste indicada, previo acuerdo con el FIDA.

1.2. Funciones: El MAG, por intermedio de la DINCAP, asumirá la responsabilidad central de la ejecución de las actividades del Proyecto, incluyendo el manejo de los recursos de la financiación y de la contrapartida nacional. El MAG suscribirá un acuerdo o arreglo similar con un banco acordado con el FIDA para la operación del FOCAI; firmará convenios o instrumentos similares de transferencia de recursos con beneficiarios de inversiones financiadas con recursos del Proyecto, facilitará la vinculación del Proyecto con todos los organismos del sistema MAG y, velará para que el Proyecto se ejecute y responda a los objetivos previstos.

2. *Unidad Ejecutora del Proyecto.*

2.1. **Establecimiento y Composición.** La UEP será establecida por el MAG y dependerá orgánicamente de la DINCAP u otra Dirección del MAG por éste indicada, previo acuerdo con el FIDA. La UEP tendrá una Coordinación General y cuatro áreas técnicas: i) de Promoción y Pre-Inversión; ii) de Análisis de Planes de Negocios Articulados; iii) de Administración Financiera Contable; y iv) de Seguimiento y Evaluación (SyE).

2.2. La UEP estará conformada por personal esencial del Proyecto compuesto por el Coordinador del Proyecto y un Administrador, y por profesionales de áreas técnicas específicas (tecnológico-productivo, económico-comercial, organizacional y SyE) y sociales, además del personal administrativo y de apoyo que sea necesario para la correcta ejecución del Proyecto.

2.3. **Funciones.** La UEP estará encargada de coordinar la ejecución diaria de las actividades del Proyecto. Sus funciones específicas serán detalladas en el Manual de Operaciones del Proyecto.

2.4. **Designación del personal de la UEP.** El MAG/DINCAP seleccionará y nombrará al personal esencial del Proyecto compuesto por el Coordinador y el Administrador del Proyecto y profesionales de áreas técnicas, de acuerdo con la normativa nacional vigente y mediante un proceso de selección competitivo y transparente. El perfil, términos de referencia y metodología de selección serán consensuados con el FIDA. Dicho nombramiento se hará previa no objeción del Fondo. El resto del personal de la UEP será seleccionado y nombrado o designado por el MAG/DINCAP de acuerdo a la legislación nacional y con la no objeción del FIDA.

2.5. **Renovación de contratos.** La renovación de todos los contratos del personal de la UEP se realizará previa evaluación de desempeño satisfactorio de acuerdo a normativa vigente nacional y anuencia del FIDA.

3. *Comité de Orientación del Proyecto*

3.1. **Establecimiento.** El Comité de Orientación del Proyecto (COP) es el organismo superior de orientación del Proyecto y será establecido por el MAG dentro del primer año del período de ejecución del Proyecto.

3.2. **Composición.** El COP estará compuesto por: Ministro de Agricultura y Ganadería o quien éste designe, quien lo presidirá; el Director de la Dirección de Unidad de Economía Social del Ministerio de Hacienda o a quien éste designe; el Director de la Dirección General de Planificación del MAG o quien éste designe; el Director de la Red de Inversiones y Exportaciones del Ministerio de Industria y Comercio o quien éste designe y; el Presidente del Crédito Agrícola de Habilitación o quien éste designe o un representante de otra entidad financiera acordada entre las Partes. Durante el primer año de implementación del Proyecto, el COP contará asimismo con la participación de dos representantes de OSC beneficiarias del Proyecto Paraguay Rural del FIDA y dos representantes de la Federación de Cooperativas de Producción. A partir del segundo año estos últimos miembros será reemplazados con dos representantes de las OSC a quienes se haya aprobado Planes de Negocios Articulados y dos representantes de las empresas agroindustriales y/o comerciales que estén ejecutando Planes de Negocios Articulados. La composición y designación de las instituciones integrantes del COP podrá ser modificada en base a cambios institucionales, y la composición revisada de este Comité deberá contar con la previa no-objeción del FIDA.

3.3. **Funciones.** Entre las funciones del COP se incluyen: i) aprobar el Plan Estratégico del Proyecto; ii) dar seguimiento a la ejecución del Proyecto y sus resultados con base en los informes de evaluación preparados por la UEP; y, iii) participar en las misiones de supervisión que lleve a cabo el FIDA. El funcionamiento del COP será detallado en el Manual de Operaciones del Proyecto.

4. *Comité Técnico Inter-Ministerial*

4.1. Composición. El Comité Técnico Inter-Ministerial (CTIM) será establecido por el MAG y estará integrado por un representante del MAG, quien lo presidirá; un representante del Ministerio de Industria y Comercio y por un representante del Crédito Agrícola de Habilitación o un representante de otra entidad financiera acordada entre las Partes. Los representantes institucionales en el CTIM deberán ser técnicos con idoneidad profesional en el manejo de programas/proyectos de inversión, desarrollo rural y/o agroindustrial-comercial. La composición del CTIM podrá ser modificada en base a cambios institucionales, y la composición revisada de este Comité deberá contar con la previa no-objeción del FIDA.

4.2. Funciones. La principal función del CTIM es analizar y aprobar los Planes de Negocios Articulados, en base a la recomendación presentada por la UEP.

4.3. El reglamento de funcionamiento del CTIM será detallado en el Manual Operativo del Proyecto.

5. *Transferencia de recursos*

5.1. El Organismo Responsable del Proyecto firmará convenios o instrumentos similares de transferencia de recursos con los grupos de beneficiarios de inversiones financiadas con recursos del Proyecto. Los grupos de beneficiarios deberán estar formalmente constituidos y tener capacidad jurídica de suscribir dichos convenios.

5.2. En los convenios se establecerá la modalidad de transferencia de los recursos y la finalidad para los que son otorgados. Las especificaciones que deberán contener estos convenio serán detalladas en el Manual de Operaciones del Proyecto.

6. *Manual de Operaciones del Proyecto.*

6.1. La UEP preparará, dentro del primer año del período de ejecución del Proyecto, el Manual de Operaciones del Proyecto que incluirá en detalle las modalidades y responsabilidades de ejecución de los componentes; los arreglos de seguimiento y evaluación participativa; los procedimientos de las adquisiciones y contrataciones; los sistemas de contabilidad, gestión y control financiero; los requisitos para la formulación de los Planes de Negocios Articulados y las bases de los concursos; los techos y requisitos específicos para acceder a los recursos del FOCAI; el reglamento del funcionamiento del FOCAI; los criterios para el establecimiento de puntajes para los informes técnicos de evaluación de los Planes de Negocios Articulados; el reglamento de funcionamiento del CTIM; y otros asuntos acordados por las Partes.

6.2. La adopción del Manual de Operaciones del Proyecto se hará previa a la no-objeción del Fondo y la aprobación mediante Resolución Ministerial del MAG. Si fuera necesario, la UEP podrá proponer cambios al Manual de Operaciones del Proyecto que se consideren oportunos aplicar durante la implementación y serán remitidos por la UEP al MAG antes de ser sometidos a la no-objeción del FIDA.

Anexo 2

Cuadro de Asignaciones

1. *Asignación de los Recursos de la Financiación.* a) En el cuadro que figura a continuación se presentan las Categorías de Gastos Admisibles que se financiarán con cargo la Financiación, la asignación de los montos de la Financiación a cada Categoría, y los porcentajes de los gastos correspondientes a los rubros que se financiarán en cada Categoría:

Categoría	Monto del Préstamo asignado (expresado en DEG)	Porcentaje
I. Equipos y vehículos	150 000	90% de los costos que excluyen los impuestos
II. Fondo capitalización planes	4 750 000	85% de los costos que excluyen IFI, Beneficiarios y Sector Privado
III. Convenios y servicios contratados	500 000	62% de los costos que excluyen los impuestos
IV. Honorarios Profesionales Unidad Ejecutora	450 000	100% de los costos, que excluyen los impuestos
Sin asignación	650 000	
Total	6 500 000	

b) Los términos que se emplean en el cuadro *supra* se definen más abajo:

- i) **Equipos y vehículos:** Serán admisibles los gastos relacionados a la adquisición de equipos y vehículos, que serán detallados en el Manual de Operaciones e incluidos en los respectivos POA y Planes de Adquisiciones (PAC). El porcentaje financiado en esta categoría se aplica al total de los gastos de la categoría.
- ii) **Fondo capitalización planes:** Serán admisibles los gastos relacionados con financiamiento de inversiones Finca y Comunitarias y financiamiento de activos intangibles. Serán incluidos en esta categoría: i) el FOCAI que co-financia inversiones prediales y/o comunitarias (grupales) y los servicios de Asistencia Técnica productivos y apoyo a la comercialización y los certificados de crédito; ii) los costos de los Planes de Fortalecimiento denominados “activos intangibles” para el fortalecimiento de las OSC. Los gastos serán para el fortalecimiento del capital humano y social; servicios de asistencia técnica y capacitación; contratación y pago de primas de seguros agrícolas; acciones para la facilitación de la integración de la cadena de valor; adquisición de inversiones físicas asociativas e individuales relacionadas con el desarrollo de cada Plan de Negocio Articulado; constitución de certificados de garantía de crédito para que las OSC accedan al mismo. El porcentaje financiado en esta categoría se aplica al total de los gastos de la categoría.

- iii) Convenios y servicios contratados: Serán admisibles los gastos relacionados con el financiamiento de: i) capacitación contratada y/o ejecutada por la UEP para formación al trabajo, capacitaciones varias, cursos formales, talleres, jornadas de campo, giras de intercambio; ii) servicios técnicos específicos prestados por firmas o personas físicas contratados por la UEP (adicionales y diferentes de la Asistencia Técnica productiva incluida ya directamente en los costos de los Planes de Negocios Articulados y Planes de Fortalecimiento); iii) convenios con instituciones públicas y/o privadas para atención la población-objetivo; iv) estudios para monitoreo y evaluación (línea de base, sistematizaciones, estudio de casos, etc.) estudios específicos; y, v) auditorías. El porcentaje financiado en esta categoría se aplica al total de los gastos de la categoría.
- iv) Honorarios profesionales de la Unidad Ejecutora del Proyecto: Serán considerados como gastos admisibles para la financiación del FIDA aquellos relacionados con los honorarios profesionales del personal contratado para prestar servicios en la UEP. Quedan excluidos de la financiación del FIDA los demás gastos de servicios del personal de la UEP.

Sin Asignación: No es una categoría de desembolso. Su uso es para las otras categorías de desembolso, de común acuerdo entre el Prestatario y el Fondo

2. *Costos de puesta en marcha.* El retiro de fondos respecto de los costos de puesta en marcha realizados antes de satisfacer las condiciones generales previas para el retiro no deberán exceder un monto total equivalente a USD 500 000.

Logical framework

Jerarquía de resultados	Principales indicadores y metas	Medios de verificación	Supuestos
Fin Contribuir a incrementar los activos, los ingresos y calidad de vida de los agricultores familiares campesinos pobres y población rural pobre en Paraguay.	<p>Al final del Proyecto:</p> <ul style="list-style-type: none"> Se reduce al menos en 6000 familias el número de pobres rurales (desagregado por sexo, edad y etnidad) comparando con LB; Al menos 70% familias rurales beneficiarias incrementan sus activos físicos (mejoramiento de vivienda, activos agrícolas/ pecuarios) (RIMS 3er nivel); Disminuye en 50% la desnutrición infantil en el ámbito de acción del Proyecto (de 20% en LB a 10% al final del proyecto) (RIMS 3er nivel). 	<ul style="list-style-type: none"> Censo (DGEEC) y encuestas periódicas de hogares de la misma Dirección. Encuesta de impacto RIMS, al inicio y la evaluación final. 	
Objetivo de desarrollo Familias rurales pobres del área del proyecto se insertan en forma sostenible en cadenas de valor a través de sus organizaciones sociales representativas, con visión de género y conservando el medio ambiente.	<p>Al final del Proyecto:</p> <ul style="list-style-type: none"> 14 500 familias (72 500 personas) se benefician directamente de las iniciativas del proyecto (RIMS 1.8.1, 1.8.2); El 80% de las familias rurales participantes en las cadenas de valor incrementan sus ingresos en al menos 30%, respecto de la línea de base; Se generan 8,000 nuevos empleos (fuera y dentro de la finca), de los cuales por lo menos el 30% incorpora jóvenes y el 30% mujeres (RIMS 2.5.1); Al menos el 60% la población beneficiaria del Proyecto reduce la incidencia de inseguridad alimentaria (RIMS 3er nivel). Al menos el 95% de los PNA perduran después de 3 años de ejecución (RIMS 2.6.3). 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluaciones participativas en el medio rural por el proyecto. Encuesta de impacto RIMS, al inicio y la evaluación final. Estudio de ingresos y empleo generados por el proyecto. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuidad de las políticas e inversión pública del GdP para el desarrollo rural GdP continúa desarrollando la infraestructura y la apertura al MERCOSUR y otros mercados.
COMPONENTE 1: PROMOCIÓN Y PRE-INVERSIÓN			
Efecto Las organizaciones de los pequeños productores rurales son fortalecidos de tal forma que tengan la capacidad para elaborar, negociar y concluir Planes de Negocios Articulados (PNA) con empresas y tomar decisiones racionales respecto a financiamiento de crédito.	<ul style="list-style-type: none"> Al menos 50 las OSC participantes están auto-gestionando su organización y han mejorado su capacidad de negociar (RIMS 2.4.4); Por lo menos el 50% de las OSC tienen mujeres en cargos directivos (RIMS 1.6.6); Se ha firmado 50 Planes de Negocios Articulados entre OSC y las empresas agroindustriales y/o comerciales al final de proyecto (Al 3er año: 30 PNA). 	<ul style="list-style-type: none"> Base de datos de los contratos Encuesta sobre los productos colocados en el mercado Informes con resultados de la asistencia técnica y capacitación 	<ul style="list-style-type: none"> Los productores y sus organizaciones saben responder a los cambios políticos y comerciales; Las empresas privadas están interesadas en mantener relaciones comerciales con las OSC; Es posible contratar facilitadores de un buen nivel profesional para facilitar las negociaciones entre OSC y empresas.
Producto 1.1 Se ha fortalecido las OSC participantes en temas relevantes para su inclusión exitosa en las cadenas de valor sin dejar al lado el enfoque en el manejo integral de la finca y la diversificación de ingresos.	<ul style="list-style-type: none"> Al menos 70 OSC, con 11.000 participantes de los cuales al menos el 30 % son mujeres y el 20% jóvenes, han ejecutado un Plan de Fortalecimiento y recibido asesoramiento para la planificación predial con un enfoque sistémico; Las OSC que firman PNA, incorporan al menos 20% del grupo 2 de la población objetivo. 	<ul style="list-style-type: none"> Documentos de Estudios de Identificación de Cadenas; Actas de las OSC. Registro de personería jurídica. Investigación tipo 'Grupos focales' de las organizaciones. 	<ul style="list-style-type: none"> Las otras Instituciones están interesadas y participan en los convenios Las OSC mantienen sus elevado compromiso de apoyo
Producto 1.2 Se han identificado e implementado estrategias diferenciadas para la inclusión de los grupos más vulnerables incluso grupos indígenas y creados puestos de trabajos.	<ul style="list-style-type: none"> Por lo menos 1500 personas han recibido formación laboral identificada y coordinada por las MBL, de los cuales el 50% son mujeres y el 25% son jóvenes (RIMS 1.5.2). Se ha creado 30 planes de micro-capitalización (dentro de las OSC con PNA) para por lo menos 1000 personas de los cuales el 50% son mujeres y el 25% son jóvenes. Al menos 25% de los beneficiarios de los planes de micro-capitalización son mujeres jefas de hogar. 	<ul style="list-style-type: none"> Entrevistas Seguimiento a Convenio entre el MAG /UEP y el INDI para implementar la estrategia diferenciada hacia el grupo indígena; Estudios de caso. 	

Jerarquía de resultados	Principales indicadores y metas	Medios de verificación	Supuestos
	<ul style="list-style-type: none"> Al final del Proyecto, 10 comunidades indígenas, identificadas y priorizadas por el INDI, han beneficiado del Proyecto (1000 familias). 		social y de inclusión
Producto 1.3 OSCs fortalecidas ofrecen mejores servicios sociales, de apoyo a la producción y acceso a mercados para sus asociados <u>NO</u> involucrados en PNAs	<ul style="list-style-type: none"> Por lo menos 3000 familias de AFC reciben apoyo y servicios como resultado del fortalecimiento de las OSCs que incrementan su capacidad de atención a socios no involucrados en PNAs. 	<ul style="list-style-type: none"> Registro de avance de fortalecimiento de las OSC Estudios de casos Reporte de seguimiento 	<ul style="list-style-type: none"> Las OSC mantienen un elevado compromiso con sus asociados y están interesadas en incrementar la membresía.
COMPONENTE 2: INVERSIÓN			
Efecto Pequeños productores rurales aumentan su producción agropecuaria y mejoran la calidad y la venta de la misma a través del cumplimiento de su Plan de Negocio Articulado y se transformaron en sujetos de crédito para las entidades financieras.	<ul style="list-style-type: none"> 6.000 familias productoras han aumentado la producción o el rendimiento de los cultivos y tienen un sistema de producción en la finca equilibrado en el uso del suelo, en relación a las necesidades alimentarias (RIMS 2.2.2) 6.000 familias productoras han adoptado las tecnologías recomendadas utilizando buenas prácticas medioambientales (RIMS 2.2.2) 6.000 familias productoras rurales se benefician de un acceso a mercados mejorado y reciben un precio de están comercializando en las diferentes cadenas de valor, de las cuales al menos el 10% son mujeres jefas de hogar. Se generan más de 500 mil jornales de trabajo adicionales en finca y 200 mil en las OSC vinculadas a las actividades productivas de los PNAs 	<ul style="list-style-type: none"> Informes del Sistema de S&E correspondientes a la ejecución de los PNA's Estudios sobre la incorporación de tecnologías productivas y ambientales y la incidencia de la venta y diversificación de productos 	<ul style="list-style-type: none"> Empresas y cooperativas mantienen su interés en desarrollar cadenas de valor; Las instituciones financieras están dispuestas a brindar crédito a las OSC; La demanda de los mercados se mantiene o aumenta; Se mantienen las políticas en relación al Sistema de Servicios Financieros Rurales el desarrollo de los mercados de seguros sigue positivo;
Producto 2.1 Los pequeños productores ejecutan los PNA cumpliendo con lo acordado en los contratos y mejoran su producción.	<ul style="list-style-type: none"> 80% de las familias con PNA con volúmenes (y calidad) acordados, cumplen las metas de abastecimiento acordadas con las industrias. 95% de las OSC con PNA cumplen con los requisitos definidos en el PNA para soltar el 2º desembolso. 8000 Personas capacitadas en prácticas y tecnologías de producción agrícola (RIMS 1.2.2) y ganadera (RIMS 1.2.3) (desglosado por edad y género). 	<ul style="list-style-type: none"> Informes de la UEP / CAH Registros de las OSC y de los técnicos Visitas al campo 	<ul style="list-style-type: none"> Se mantienen las políticas en relación al Sistema de Servicios Financieros Rurales el desarrollo de los mercados de seguros sigue positivo; Los municipios mantienen el mismo nivel de fondos disponibles para inversiones en infraestructura.
Producto 2.2 Las empresas en los PNAs brindan servicios en favor de las OSC y generan puestos de trabajo relacionados con la mayor producción vinculada a los PNAs.	<ul style="list-style-type: none"> Por los menos 1 técnico (tiempo completo) financiado por la empresa por cada 100 familias participantes en el PNA a través de su OSC. Por lo menos el 30% de los profesionales contratados por las empresas para la asistencia técnica brindada a las OSC sean mujeres; Un promedio de 3 giras al campo/intercambios organizados y llevados a cabo por empresa por año; 60 parcelas demostrativas establecidas al final del Proyecto. Se generan más de 400 mil jornales de trabajo adicionales en planta y en servicios asociados vinculadas a las actividades productivas de los PNAs 	<ul style="list-style-type: none"> Entrevistas sobre frecuencia de visitas por los técnicos; Registros de las empresas; Visitas al campo. 	
Producto 2.3 Existen acuerdos con municipios y otras entidades locales del GdP para apoyar inversiones del Proyecto; así como convenios con instituciones financieras privadas, para brindar asistencia financiera a beneficiarios del Proyecto.	<ul style="list-style-type: none"> Se ha concretado al menos 20 acuerdos con Gobernaciones y Municipios para financiar mejoras en infraestructura de producción y comercialización (RIMS 1.4.2) Se han concretado al menos 8 convenios con entidades financieras (bancos, financieras y cooperativas) al 3º año del proyecto (RIMS 1.3.4); 8.000 Personas han tomado crédito a través de sus OSC (RIMS 1.3.6) de los cuales el 20% han tomado un seguro agrícola, en el marco de su PNA. El 95% de las OSC devuelven su primer y segundo crédito tomado con CDA del PNA. 	<ul style="list-style-type: none"> Acuerdos con Municipios, y de Convenios con entidades financieras en el marco de los PNA. Información de entidades financieras sobre crédito concedido a los beneficiarios. 	